

Fédération de Russie

Fédération de Russie : le système de retraite en 2012

Le système de retraite obligatoire comporte deux composantes : une composante liée à la rémunération et reposant sur des cotisations définies notionnelles et une composante à cotisations définies. Il existe également des pensions sociales légales et des plans d'épargne-retraite facultatifs administrés par des fonds de pension non étatiques (privés).

Indicateurs essentiels

		Fédération de Russie	OCDE
Salaire de l'ouvrier moyen	RUB	321 900	1 303 500
	USD	10 500	42 700
Dépenses publiques au titre des retraites	En % du PIB	9.2	7.8
Espérance de vie	À la naissance	68.0	79.9
	À 65 ans	13.9	19.1
Population de plus de 65 ans	En % de la population d'âge actif	19.6	25.5

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932970152>

Conditions d'ouverture des droits

L'âge normal d'ouverture des droits à la pension professionnelle de vieillesse est de 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes, et un minimum de cinq années de cotisation est requis. Outre les périodes d'activité, les périodes suivantes sont prises en compte aux fins d'ouverture des droits : périodes de service militaire et service assimilé (ministère de l'Intérieur, service public de lutte contre les incendies, etc.), avec prise en compte des membres de la famille, périodes d'incapacité temporaire indemnisée par l'assurance sociale publique, périodes consacrées à l'éducation des enfants par l'un des parents pour chaque enfant jusqu'à l'âge de 18 mois (à concurrence de trois ans au total), périodes de chômage indemnisé, participation à des travaux d'intérêt général rémunérés, voyage en cas d'affectation dans une autre localité par le service national de l'emploi, périodes de détention pour les personnes réhabilitées après avoir été jugées coupables et condamnées à tort, périodes pendant lesquelles ces personnes ont purgé leur peine en exil ou en réclusion et périodes consacrées à la prise en charge, par une personne valide, d'un invalide de catégorie I, d'un enfant handicapé ou d'une personne de plus de 80 ans. Des périodes d'assurance peuvent également être accordées, à concurrence de cinq années au total, au membre d'un couple marié qui suit son conjoint, chef de famille, alors qu'il accomplit son service militaire ou civil.

Les personnes souffrant de maladies causées par des radiations ou autres accidents dus à l'homme peuvent également prétendre à une pension de vieillesse, à condition qu'elles soient âgées de plus de 50 ans (pour les hommes) ou 45 ans (pour les femmes) et justifient d'au moins cinq années d'activité.

La pension d'État au titre de l'aide sociale est versée aux invalides et aux personnes qui satisfont aux conditions d'âge (65 ans pour les hommes, 60 ans pour les femmes).

Il n'est pas nécessaire de prendre sa retraite pour percevoir une pension. Il n'y a pas de conditions de revenu pour un pensionné qui travaille.

Calcul des prestations

Les pensions sont financées par les cotisations au régime d'assurance invalidité-vieillesse-obligatoire (cotisations définies notionnelles – NCD), conformément à la loi relative à l'assurance invalidité-vieillesse obligatoire, mais aussi par des transferts du budget fédéral au budget du Fonds de pension russe destinés à financer les prestations et pensions d'aide sociale légales. En 2012, les employeurs acquittaient une cotisation de 22 % sur la tranche du salaire inférieure à 512 000 RUB et de 10 % sur la tranche excédant ce montant. En 2013, ce taux sera de 22 % sur la tranche inférieure à 568 000 RUB et de 10 % au-delà de ce montant.

Retraite professionnelle de vieillesse

La pension professionnelle de vieillesse est la somme de deux composantes :

- une composante fondée sur un compte notionnel (NCD) et
- une composante financée par capitalisation – calculée sur la base de l'encours d'un compte individuel (cotisations de 6 % majorées des intérêts), en général versée depuis le 1^{er} juillet 2012.

La composante notionnelle comprend une fraction de base (« fraction forfaitaire de base ») qui, en 2012, s'élevait à 3 279 RUB pour un retraité âgé 80 ans au plus, sans personne à charge et ne présentant pas de handicap.

Aux termes de la loi relative aux pensions professionnelles dans la Fédération de Russie, la composante notionnelle (hors fraction forfaitaire de base) est calculée en fonction du capital-retraite figurant, à la date de liquidation des droits, au crédit d'un compte notionnel fondé sur la capitalisation, avec indexation annuelle selon des modalités fixées par le gouvernement. Au 1^{er} janvier 2012, le coefficient annuel d'indexation du capital-retraite est de 1.10. Le taux de cotisation au régime constitué de la fraction forfaitaire de base et du compte notionnel s'établit à 16 % sur la tranche du salaire inférieure à 512 000 RUB et à 10 % au-delà.

Le montant de la pension mensuelle (NCD et composante capitalisée) correspond au quotient obtenu en divisant le montant du capital-retraite figurant au crédit du compte par la durée attendue de paiement de la pension exprimée en mois. En 2013, cette durée s'établira à 228 mois (19 ans). La composante notionnelle est également indexée, selon des modalités définies par décret par le gouvernement. Dans certains cas, la composante capitalisée peut être versée sous forme de capital.

La pension professionnelle de vieillesse peut être accordée aux personnes victimes de radiations ou d'accidents causés par l'homme. Son montant s'établit alors à 250 % de la pension sociale.

Officiellement, il n'existe pas de pension mensuelle minimum ou maximum.

Variantes de carrière

Retraite anticipée

Il n'est pas possible de demander à liquider sa retraite avant l'âge normal. Toutefois, certaines catégories d'assurés travaillant dans un environnement dangereux pour la santé peuvent prétendre à une retraite anticipée (le nombre d'années pendant lequel il faut avoir travaillé dans un environnement dangereux pour bénéficier de cette possibilité peut varier selon les conditions de travail et les professions). Les prestations correspondantes sont

financées par l'État selon le principe de la répartition. À compter du 1^{er} janvier 2013, les employeurs dont les salariés travaillent dans des conditions spéciales et les salariés qui peuvent prétendre à une retraite anticipée doivent acquitter une cotisation d'assurance supplémentaire au régime d'assurance invalidité-vieillesse obligatoire – 2 % et 4 % ; 2014 – 4 % et 6 % ; 2015 – 6 % et 9 %.

Retraite différée

Le bénéficiaire de la retraite professionnelle (pension professionnelle de vieillesse) peut être différé. Dans ce cas, aux fins du calcul de la NCD, chaque année pleine de report est décomptée, à hauteur d'un an (12 mois), de la période attendue de versement de la pension, laquelle ne peut cependant pas être inférieure à 14 ans (168 mois). Fin 2012, le gouvernement a adopté une Stratégie à long terme pour le système de retraite, qui prévoit quelques mesures incitatives destinées à encourager les salariés à différer leur départ en retraite pour augmenter le montant de leurs droits.

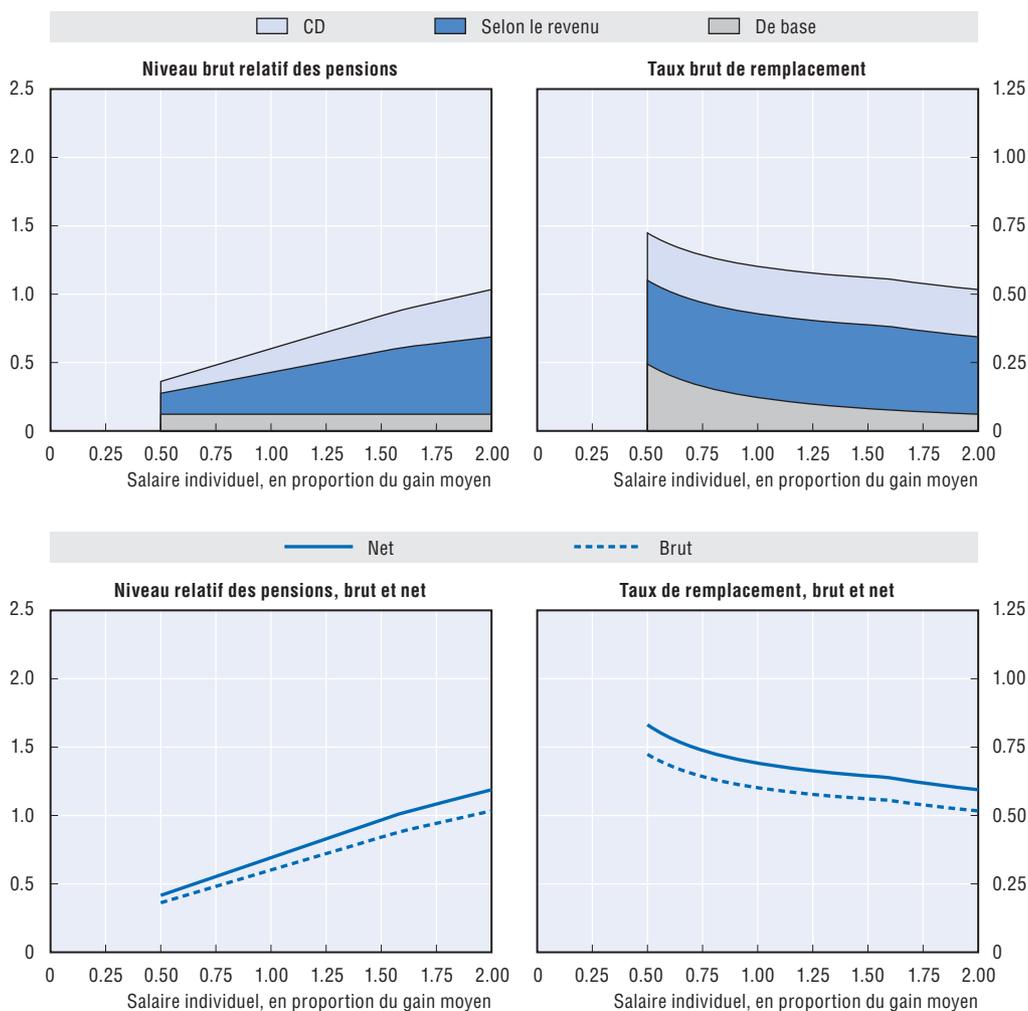
Enfants

Les périodes consacrées à l'éducation des enfants (jusqu'au 18^e mois de l'enfant au maximum, à concurrence de trois années au total) sont comptabilisées dans la durée d'assurance (période ouvrant droit à pension).

Chômage

Sur proposition du service national de l'emploi, les chômeurs âgés de 60 ans au plus (pour les hommes) ou de 55 ans au plus (pour les femmes) qui ne justifient pas des conditions d'activité requises peuvent ouvrir droit à une pension à condition toutefois de ne pas être éloignés de plus de deux ans de l'âge normal de la retraite, d'avoir cotisé pendant plus de 25 ans (pour les hommes) ou de 20 ans (pour les femmes) et de justifier de la durée d'activité requise pour ouvrir droit à une retraite anticipée en cas de faillite de l'entreprise ou de l'employeur ou de compression des effectifs. Le montant de cette pension est déterminé par la loi sur les pensions professionnelles dans la Fédération de Russie, comme la fraction contributive de la pension professionnelle.

Résultats de la modélisation des retraites : Fédération de Russie



Hommes Femmes (si différent)	Salarié à revenu médian	Salaire individuel, en multiple de la moyenne				
		0.5	0.75	1	1.5	2
Niveau relatif brut des pensions	51.0	36.2	48.2	60.2	84.1	103.4
(en % du salaire moyen brut)	45.7	32.9	43.2	53.6	74.2	90.8
Niveau relatif net des pensions	58.7	41.6	55.4	69.1	96.7	118.8
(en % du salaire moyen net)	52.5	37.8	49.7	61.6	85.3	104.3
Taux de remplacement brut	63.0	72.4	64.2	60.2	56.1	51.7
(en % du salaire individuel brut)	56.4	65.8	57.6	53.6	49.5	45.4
Taux de remplacement net	72.4	83.2	73.8	69.1	64.5	59.4
(en % du salaire individuel net)	64.9	75.6	66.2	61.6	56.9	52.2
Patrimoine retraite brut	8.2	9.5	8.4	7.9	7.3	6.8
(en multiple du salaire individuel brut)	11.4	13.3	11.7	10.8	10.0	9.2
Patrimoine retraite net	8.2	9.5	8.4	7.9	7.3	6.8
(en multiple du salaire individuel brut)	11.4	13.3	11.7	10.8	10.0	9.2

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932968100>



Extrait de :
Pensions at a Glance 2013
OECD and G20 Indicators

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/pension_glance-2013-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2013), « Fédération de Russie », dans *Pensions at a Glance 2013 : OECD and G20 Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/pension_glance-2013-75-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.